

La lettre d'information des **Élus**

9

Novembre 2023

— Temps Forts

Exercice inondation SMBVL - 15 juin 2023

Le SMBVL a organisé le jeudi 15 juin 2023 un exercice visant à tester l'articulation de l'ensemble des acteurs pouvant être amenés à intervenir lors d'une gestion de crise (SMBVL, communes, Egis Eau, Predict'Services, Groupement d'entreprises, C2i Telecom).

Les communes de Taulignan, Visan, Valréas, Bollène et La Baume de Transit ont participé activement à ce test. La réunion de retour d'expérience a eu lieu à la Cité du Végétal de Valréas le 27 juin 2023.

Lancement des travaux de protection de Bollène - septembre 2023

Les travaux de protection de la ville de Bollène contre une crue centennale du Lez ont débuté en septembre 2023 et dureront 3 ans. La cérémonie de lancement a eu lieu le 12 juillet 2023 en présence des principaux acteurs concernés et des partenaires financiers.



Evolution du réseau d'alerte de crue et de suivi des débits d'étiage

Les installations centralisant et traitant les données relevées par le réseau d'alerte de crue évoluent ! Le poste central de Grillon va désormais être installé à Valréas dans les locaux du SMBVL et celui de Bollène est hébergé par le prestataire Synapse à Montpellier. Ces modifications garantissent l'opérationnalité du réseau d'alerte et sa pérennisation dans le temps.

Lancement des études sur la définition des systèmes d'endiguement

Ces études vont être lancées à l'automne 2023 et ont pour objectif d'approfondir la connaissance des ouvrages existants et de définir les systèmes d'endiguement présents sur le bassin versant du Lez ainsi que leurs niveaux de protection. Les décisions seront prises en concertation avec les EPCI-FP concernées.

— Édito du Président

Chers élus,

Le mois d'octobre 2023 a marqué le 30^{ème} triste anniversaire de la crue du Lez et de ses affluents. Inondation de 1993 qui avait malheureusement rappelé l'obligation de pratiquer une gestion cohérente et raisonnée à l'échelle du bassin versant.

Depuis sa création, et cela a été encore réaffirmé avec l'organisation de la compétence GeMAPI en lien avec les 5 communautés de communes concernées, la prévention des inondations constitue une part importante de l'activité du SMBVL ; sans toutefois ignorer la gestion et la préservation des milieux aquatiques qui peuvent contribuer naturellement à la diminution du risque.

L'amélioration de la protection contre les crues s'appuie sur la création ou la sécurisation des ouvrages, sur le suivi et la gestion des cours d'eau, sur l'amélioration de l'annonce de crue et sur la diminution de la vulnérabilité.

Au travers de cette nouvelle lettre aux Elus communaux et intercommunaux du bassin versant, vous trouverez un rappel des principales actions mises en œuvre ces dernières années pour contribuer à la sécurisation des près de 40 000 habitants du bassin versant du Lez :

- La mise en œuvre d'un contrat PAPI garantissant le subventionnement des principales actions du SMBVL à près de 80% ;
- La réalisation d'un programme pluriannuel de gestion de la végétation des cours d'eau ;
- La création d'un réseau de suivi des débits du Lez et ses affluents avec un dispositif d'alerte en cas de dépassement de seuils critiques ;
- La mise à disposition des Maires de différents outils et dispositifs leur permettant d'anticiper et de gérer au mieux une situation de crise ;
- Le lancement des travaux de protection de la Ville de Bollène contre les crues majeures du Lez ;
- La sensibilisation des scolaires du bassin versant ;
- Et tout récemment la mobilisation de septembre à mars d'un dispositif d'astreinte de l'équipe technique du SMBVL au travers d'un dispositif communiqué à tous les Maires du bassin versant de façon à pouvoir apporter la réponse la plus rapide possible.

Dans le même temps, le SMBVL mise également sur l'amélioration du fonctionnement morphologique des cours d'eau : c'est la garantie d'une gestion durable des rivières.

Anthony ZILIO
Président du SMBVL



Inondation du 30 septembre 1993 30 ans après

La nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 1993 reste tristement gravée dans les mémoires des habitants du bassin versant du Lez. Le Lez et ses affluents, alimentés par des précipitations intenses, entraînent en crue et inondaient alors une large partie du territoire. De l'amont à l'aval, la montée des eaux soudaine associée à la formation d'embâcles provoqua des dommages humains et matériels conséquents. Deux personnes perdirent la vie dans cette inondation.

15 millions d'euros de dégâts matériels furent recensés. La nécessité de créer une structure dédiée à la gestion de l'eau et des rivières est alors apparue, avec le bassin versant comme échelle de gestion pertinente. Le SMBVL est ainsi créé en 1997 et est, aujourd'hui, l'autorité de référence dans la gestion du Lez, de ses affluents et dans la prévention des inondations.



Pont du Lez détruit – la Paillette



Inondation dans le centre de Bollène



Pont du Lez détruit – Chamaret/Colonzelle

Le SMBVL, acteur de la des inondations sur le

— Surveiller et alerter

Le réseau d'alerte de crue et de suivi des débits d'étiage

Mis en œuvre et géré par le SMBVL, ce réseau regroupe 12 stations de surveillance et d'analyse des cours d'eau installées sur le Lez et ses affluents.

Elles permettent de :

- Suivre en temps réel les niveaux et débits des cours d'eau surveillés ainsi que les cumuls pluviométriques.
- Alerter les élus du territoire en cas de risque inondation ou de phénomène de ruissellement.



[Accès direct sur www.smbvl.fr](http://www.smbvl.fr) « les cours d'eau en direct »

— Accompagner

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le SMBVL accompagne les communes dans l'organisation d'exercices visant à mettre à œuvre et à tester leur Plan Communal de Sauvegarde.

La réalisation de ces exercices permet aux élus de :

- S'approprier le document PCS,
- Se former aux actions de sauvegarde de la population,
- Mettre à jour et optimiser le PCS,

L'objectif recherché, en s'exerçant régulièrement, est d'être prêt à faire face à la survenue d'une inondation sur le territoire communal.



Exercice sur table PCS
2022 – Tulette

— Sensibiliser

Le programme de sensibilisation des scolaires

Dans le cadre du Contrat de Bassin Versant et du Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Lez (PAPI), le SMBVL porte un programme d'éducation à la protection des milieux aquatiques et de prévention des inondations. Gratuites pour les écoles et collèges du territoire, ces interventions sont assurées par les animateurs pédagogiques agréés du bureau d'étude MAYANE. En classe et sur le terrain, plus de 1000 élèves ont déjà été sensibilisés depuis 2022.



Animations juin 2023 – école de Bouchet

la prévention e bassin versant du Lez

___ Coordonner

Prestataires et outils de gestion de crise

Le SMBVL met à disposition des communes et coordonne différents outils de gestion de crise et prestataires :

- Predict'Services : Assistance et expertise hydrométéorologique avant, pendant et après un événement d'inondation,
- C2i Telecom : Outil d'envoi d'alerte et d'information à la population,
- Bureau d'étude Egis Eau : Expertise en génie hydraulique,
- Groupement d'entreprises en travaux d'urgence : Entreprises traitant les désordres sur cours d'eau durant une situation de crue.

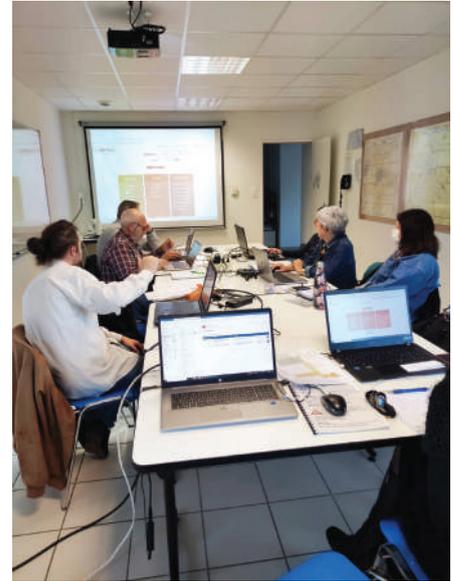
Poste de coordination SMBVL

Lors d'un événement d'inondation sur le bassin versant du Lez, le SMBVL coordonne l'intervention du groupement d'entreprises en travaux d'urgence via le déclenchement d'un poste de coordination.

Ce dernier a pour objectif de réceptionner les signalements de désordres sur cours d'eau des communes, de les prioriser et de suivre l'intervention des entreprises.

Formation d'embâcle sous un ouvrage, érosion de berges menaçant des habitations, brèche sur une digue, chaque Maire du territoire peut demander l'intervention d'une entreprise en effectuant un signalement au poste de coordination SMBVL.

*Le SMBVL ne se substitue pas au Maire dans la mise en œuvre des missions définies par son pouvoir de police : Ce dernier reste pleinement responsable de l'alerte et de la sauvegarde de la population sur son territoire communal. (CGCT, art. L. 2212-2).



Formation à l'outil d'alerte
C2i Telecom - 2022

___ Protéger

Travaux de protection de la ville de Bollène contre une crue centennale du Lez

Dans le cadre de ses missions de protection des espaces urbanisés contre les risques d'inondation, le SMBVL est maître d'ouvrage de l'opération de protection de la ville de Bollène contre les crues d'occurrence centennale du Lez.

Les travaux d'aménagement programmés consistent principalement en :

- Un endiguement éloigné des digues du Lez avec fixation d'un espace de mobilité conduisant à assurer une logique de liberté hydrodynamique de la rivière ;
- Un aménagement d'un champ d'inondation contrôlé en amont de la zone urbaine ;
- Une reconstruction ou un confortement des digues existantes dans la traversée ou à l'aval de l'agglomération de Bollène.

La première phase des travaux a débuté en septembre 2023. L'opération globale se terminera en 2025.

___ Réduire la vulnérabilité

Programme de réduction de la vulnérabilité

Deux diagnostics de territoire visant à déterminer la vulnérabilité des activités économiques ont été conduits sur l'ensemble du bassin versant du Lez par les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et par le bureau d'étude Mayane. L'objectif de ces études était de réaliser un état des lieux exhaustif de l'exposition au risque inondation des commerces, industries et exploitations agricoles présentes sur le territoire. En collaboration avec les communautés de communes, un programme va être mis en œuvre fin 2023 dans le but d'engager des actions concrètes de réduction de la vulnérabilité auprès de ces établissements.

___ Développer la culture du risque

Pose de repères de crue

Dans le cadre du PAPI, un repère de crue a été installé contre la salle des fêtes de Montjoux – la Paillette. Marquant le niveau d'eau atteint par le Lez le 30 septembre 1993, ce macaron officiel a pour objectif de sensibiliser le grand public au risque inondation, d'augmenter la perception de celui-ci et plus largement de développer la culture du risque sur la commune.



Repère de crue - salle des fêtes de Montjoux
la Paillette

Les travaux d'entretien 2023

Sur www.smbvl.fr, retrouvez dans notre rubrique « téléchargements » :

- Les comptes-rendus des travaux d'entretien 2023
- Le Programme de travaux 2023
- Dossier PPRE déposé en octobre 2022
- Autorisations administratives reçues fin août 2023

NOUVEAUTÉ 2024 !

Le SMBVL travaille actuellement sur l'organisation d'événements visant à présenter les travaux d'entretien et de restauration des berges au grand public. Sur un format d'une à deux heures et sur le terrain, l'objectif sera de montrer un poste de travaux récent et d'expliquer ses objectifs et ses caractéristiques. Ce temps d'échange permettra au SMBVL de présenter ses actions au grand public et à la population de mieux appréhender les enjeux et les bonnes pratiques liés à l'entretien des berges des cours d'eau.

Exemple de travaux d'entretien 2023

Valréas : la Coronne

Linéaire : 1500 m
Fréquence retour : 3 ans
Durée : 2 semaines



Teysières - Montjoux : le Lez / la Veyssanne / Comborie

Linéaire : 1250 m
Fréquence retour : 3 ans
Durée : 2 jours



Vinsobres : l'Hérein

Linéaire : 1000 m
Fréquence retour : 5 ans
Durée : 4 jours



La-Baume-de-Transit : le Talobre

Linéaire concerné : 3800 m
Fréquence de retour : 5 ans
Durée : 3 semaines

Mondragon : le Derboux

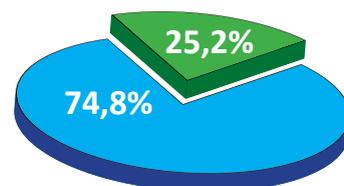
Linéaire concerné : 1250 m
Fréquence de retour : 3 ans
Durée : 4 jours

En chiffres :

- Montant global des travaux d'entretien programmés en 2023 : **380 000 € HT**
- Nombre d'opérations programmées : **64**
- Linéaire total d'intervention (en km) : **82,6 km**

Financement des travaux d'entretien ?

- 5 communautés de communes
- Partenaires financiers (Agence de l'Eau, Départements 84 et 26)



— Avec le **soutien de** :